



Guide

Utilisation des toxines
botuliques de type A (BoNT/A)
et des agents de comblement



Table des matières

1	Introduction	3
2	Cadre législatif	4
3	Glossaire	5
4	Obligations générales des dentistes	8
5	Niveaux d'intervention et contenu des formations	10
	Niveau 1	10
	Niveau 2	11
	Niveau 3	13
	Niveau 4	15
Annexe 1	Effets indésirables	18
Annexe 2	Tenue de dossiers	20
	Références bibliographiques	21

Introduction

Le présent guide a pour objectif de préciser les niveaux d'intervention et les conditions de formation essentielles pour permettre une utilisation sécuritaire et efficace des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et des agents de comblement par les dentistes et d'énoncer les obligations en lien avec l'utilisation de ces produits.

Comme pour toutes les interventions ou tous les traitements fournis, le dentiste doit être conscient des limites, des risques et des solutions alternatives possibles lorsqu'il envisage diverses options de traitement ayant recours aux toxines botuliques de type A (BoNT/A) et aux agents de comblement. Le bruxisme, la douleur et la dysfonction myofasciale sont des pathologies qui peuvent être traitées par différentes modalités thérapeutiques. Les interventions de nature esthétique peuvent également être adressées par différents traitements médicaux ou non.

Comme pour toute autre situation clinique, les devoirs déontologiques du dentiste demeurent. Ce dernier se doit notamment d'agir dans l'intérêt de son patient, de respecter les normes scientifiques reconnues et de tenir compte de ses limites, de ses aptitudes et de ses connaissances.

Le contenu du présent guide doit être respecté par les dentistes qui souhaitent offrir les traitements et les interventions qui y sont décrits. Pour les dentistes qui offrent déjà des traitements thérapeutiques à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A), il est requis de s'assurer que la formation reçue est adéquate et qu'elle répond aux critères décrits dans le présent guide.

Au Québec, le champ d'exercice de la médecine dentaire est défini à l'article 26 de la Loi sur les dentistes :

L'exercice de la médecine dentaire consiste à évaluer et à diagnostiquer toute déficience des dents, de la bouche, des maxillaires et des tissus avoisinants ainsi qu'à en prévenir et à en traiter les maladies dans le but de maintenir ou de rétablir la santé buccodentaire chez l'être humain.

Le paragraphe 7 de l'article 27 énonce spécifiquement :

Dans le cadre de l'exercice de la médecine dentaire, les activités réservées au dentiste sont les suivantes :

[...]

7° utiliser les techniques ou appliquer les traitements, invasifs ou présentant des risques de préjudice, incluant les interventions esthétiques;

Les traitements esthétiques administrés en utilisant des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et des agents de comblement sont invasifs et à risque de préjudice. Ces traitements font par ailleurs partie du champ d'exercice de la médecine dentaire et constituent une activité réservée. Certains autres professionnels de la santé sont également habilités par la loi à réaliser ces traitements.

Certaines interventions esthétiques au niveau de la tête et du cou qui nécessitent des niveaux de formation plus avancés que ceux décrits dans le présent guide feront l'objet d'un encadrement distinct.

Agent de comblement

Un agent de comblement, également appelé **filler** ou **produit de comblement dermique**, est une substance utilisée en esthétique faciale pour restaurer le volume du visage, lisser les rides et ridules ainsi que redonner de la plénitude à certaines zones ayant perdu leur fermeté ou leur volume en raison du vieillissement. Ces produits sont injectés sous la peau pour corriger les signes de l'âge ou certaines imperfections du visage.

Voici les types d'agents de comblement les plus courants :

- 1 **Acide hyaluronique** : composant naturel de la peau, l'acide hyaluronique attire et retient l'humidité. Il est utilisé pour combler les rides et redonner du volume à des zones comme les joues, les lèvres et les cernes sous les yeux. Sa popularité repose sur sa sécurité, son efficacité et sa capacité à être absorbé par le corps au fil du temps.
- 2 **Hydroxyapatite de calcium** : ce produit, composé de microparticules de calcium, est souvent utilisé pour restaurer le volume de la peau, notamment au niveau des joues. L'hydroxyapatite de calcium est une substance naturellement présente dans les os.
- 3 **Acide poly-L-lactique (Sculptra)** : cet agent stimule la production de collagène dans la peau, offrant des résultats durables. Il est particulièrement indiqué pour restaurer le volume perdu sur le visage.
- 4 **Polyméthacrylate de méthyle (PMMA)** : le PMMA est utilisé pour traiter les rides profondes et restaurer le volume. Contrairement à l'acide hyaluronique, il offre des résultats plus permanents, mais nécessite une technique d'injection très précise.
- 5 **Graisse autologue (lipofilling)** : dans certains cas, la graisse prélevée sur une autre partie du corps du patient est réinjectée dans les zones du visage pour restaurer le volume perdu.

Indications et durée des effets des agents de comblement

Les agents de comblement sont généralement utilisés pour traiter les rides autour des lèvres (sillon nasolabial ou pli nasogénien), les rides du front, la forme et le volume des lèvres ou la structure des joues. L'effet des agents de comblement est temporaire, avec une durée variant de six mois à deux ans, selon le type de produit utilisé et la zone traitée.

Cou

Partie du corps reliant la tête au thorax; elle est délimitée par la gorge, la nuque, les clavicules et la mandibule.

Dysmorphie corporelle

La dysmorphie corporelle est un trouble mental caractérisé par une préoccupation excessive et persistante à propos d'un défaut perçu dans l'apparence physique. Ce défaut, souvent mineur ou inexistant, provoque une détresse émotionnelle notable et entraîne des comportements répétitifs visant à « corriger » ou à dissimuler l'imperfection supposée.

Examen

L'ensemble du processus qui peut comprendre l'examen clinique (observation des dents, de la bouche, des maxillaires et des tissus avoisinants), l'anamnèse et les examens diagnostiques, incluant les radiographies et les analyses de laboratoire.

Hyaluronidase

L'hyaluronidase est une enzyme qui dégrade l'acide hyaluronique, un composant naturel du tissu conjonctif et de la matrice extracellulaire. Elle est utilisée dans le traitement des complications vasculaires liées à l'injection d'acide hyaluronique, telles que la nécrose vasculaire.

Neuromodulateurs

Les neuromodulateurs sont des substances chimiques qui modulent l'activité des neurones en influençant la transmission des signaux nerveux. Les toxines botuliques constituent un type de neuromodulateur, les plus connues étant les toxines botuliques de type A (BoNT/A) et de type B (BoNT/B). Les différences entre ces deux types résident principalement dans leur structure, leurs effets et leurs applications cliniques. En médecine dentaire, ce sont les toxines botuliques de type A (BoNT/A) qui sont utilisées.

Photographie calibrée

La photographie calibrée est une méthode de prise de vue utilisée pour documenter et évaluer l'apparence du visage avant et après l'administration de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement. De plus, ces photographies permettent aux dentistes de suivre l'évolution des résultats des traitements et de disposer d'une référence objective pour le suivi des patients. En esthétique, la photographie calibrée repose sur l'utilisation d'un protocole de prise de photographies précis afin d'assurer que les images sont cohérentes, reproductibles et exactes. Voici les éléments clés de la photographie calibrée :

- Équipement standardisé (appareil photo, focale fixe)
- Éclairage contrôlé
- Utilisation de repères calibrés (échelles ou repères de mesure, position du patient)
- Protocoles de prise de vue (p. ex. vue de face, vue de profil et vue en trois quarts)

Point gâchette

Un point gâchette est une zone localisée de contraction musculaire, souvent perceptible sous la forme d'un nœud palpable. Cette zone peut être extrêmement sensible à la pression et est généralement causée par une hypercontraction ou une tension musculaire excessive. Les points gâchettes sont associés à des douleurs musculaires locales ou référées, pouvant parfois limiter les mouvements et affecter la qualité de vie.

Ptose

La ptose désigne l'affaissement ou la chute anormale d'un organe ou d'une partie du corps, généralement causé par un affaiblissement des tissus qui le soutiennent. La **ptose palpébrale (ou ptose des paupières)** est un affaissement de la paupière supérieure pouvant couvrir partiellement ou complètement la pupille. Elle peut être provoquée par le vieillissement, des troubles neurologiques, des traumatismes ou des malformations congénitales et complication. La ptose est l'une des complications possibles à la suite d'une injection de neuromodulateur. Ce type de ptose peut affecter la vision et modifier l'apparence du visage.

Substances pharmaceutiques injectables

Les substances pharmaceutiques injectables sont des produits administrés sous la peau pour traiter divers signes du vieillissement, améliorer les contours du visage ou corriger des imperfections. Ces produits se divisent en plusieurs catégories, chacune ayant des indications précises : les toxines botuliques de type A (BoNT/A), les agents de comblement dermiques (*fillers*), le PRP (plasma riche en plaquettes), les biostimulants et les lipolytiques injectables. Dans le cadre de ce guide, seules les deux premières catégories (toxines botuliques de type A et agents de comblement dermiques) sont abordées.

Syndrome botulique

Le syndrome botulique est une affection clinique causée par une intoxication à la toxine botulique. Cette toxine bloque la transmission de l'influx nerveux aux muscles, entraînant une paralysie musculaire. Les symptômes associés au syndrome botulique incluent, sans s'y limiter, la fatigue, la faiblesse musculaire, la paralysie musculaire, la dysarthrie (difficulté à articuler), la dysphonie (troubles de la voix), la dysphagie (difficulté à avaler) et, dans les cas graves, un arrêt respiratoire.

Tissus avoisinants

Ce sont les tissus mous et durs qui avoisinent les dents, la bouche et les maxillaires. Ils incluent notamment tous les os, les muscles, la graisse, les tissus fibreux, les vaisseaux sanguins qui soutiennent les structures et les organes de la tête et du cou, à l'exception des yeux, de l'appareil auditif (sauf les oreilles) et du cerveau.

Toxines botuliques de type A (BoNT/A)

Les toxines botuliques de type A (BoNT/A) sont des complexes protéiques produits par la bactérie *Clostridium botulinum*. Elles agissent en modulant l'activité neuronale, notamment en bloquant la transmission des signaux nerveux. Les toxines botuliques de type A (BoNT/A), telles que le Botox, Dysport ou Xeomin, sont utilisées dans divers traitements thérapeutiques et esthétiques. Ces toxines bloquent la libération de l'acétylcholine, un neurotransmetteur essentiel à la contraction musculaire. En inhibant cette libération, elles provoquent une relaxation des muscles, ce qui permet de traiter des conditions telles que les rides d'expression, les douleurs musculaires myofasciales, le bruxisme et certaines pathologies neurologiques. L'effet des toxines botuliques de type A (BoNT/A) est temporaire; en général, il dure de trois à six mois. Cette durée varie en fonction de plusieurs facteurs : la dose et le type de produit utilisés, la zone traitée ainsi que la réponse individuelle, qui peut dépendre de l'âge, de l'état de santé et des habitudes de vie de chaque personne.

Visage

La zone externe de la partie antérieure de la tête, aussi appelée face ou figure. Le visage abrite plusieurs os qui construisent sa structure, dont le nez, les pommettes et le menton, ainsi que différents organes, comme les yeux et la bouche.

Obligations générales des dentistes

En plus de respecter les exigences décrites dans le présent guide, les dentistes qui souhaitent utiliser des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et des agents de comblement doivent se conformer aux obligations professionnelles qui suivent :

- Faire un examen buccodentaire complet pour les **traitements thérapeutiques** à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Faire un examen des tissus avoisinants visés pour les **traitements esthétiques** à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement.
- Faire remplir au patient un questionnaire médical complet.
- Inclure dans le dossier du patient des photographies calibrées pour documenter les régions visées par les **traitements esthétiques** afin de s'assurer de l'efficacité du traitement et de faire le suivi du patient.
- Connaître d'autres modalités de traitements spécifiques pour les services thérapeutiques et esthétiques rendus et les suggérer au patient, le cas échéant.
- Obtenir un consentement éclairé du patient concernant les limites du traitement et les contre-indications.
- Assurer le suivi et la gestion des complications pour ses patients.
- Prendre les dispositions nécessaires pour fournir des services d'urgence à ses patients.
- Se limiter au niveau de formation et d'expertise acquis dans l'utilisation des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et des agents de comblement.
- Offrir des traitements dans un environnement clinique approprié (les mesures de prévention et de contrôle des infections sont appliquées, une trousse d'urgence est accessible, etc.).
- Émettre une ordonnance pour l'administration de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement uniquement à un professionnel de la santé habilité par la loi à réaliser cette procédure.

Avant d'utiliser les toxines botuliques de type A (BoNT/A) et les agents de comblement dans leur pratique, les dentistes doivent suivre des formations théoriques et pratiques. Les formations pratiques doivent comprendre des séances sur des modèles et des patients, avec un accompagnement direct par un superviseur. Cet encadrement vise à fournir une rétroaction et à améliorer la technique du dentiste. L'observation clinique d'un traitement effectué par le formateur ne suffit pas. Pour en savoir davantage sur le contenu des formations généralement recommandées, consultez **la section 5**.

Après avoir suivi les formations requises, les dentistes doivent les déclarer dans le portail de formation continue de l'Ordre des dentistes du Québec (l'Ordre) et conserver, aux fins de vérifications par l'Ordre, les attestations ou certificats ainsi que le contenu (plan de cours et programme) desdites formations.

Les niveaux de formation requis dépendent des types de traitement (thérapeutique, esthétique), des substances injectées (toxines botuliques de type A, agents de comblement) et de la région visée par le traitement (haut du visage, bas du visage). Les formations suivies et les niveaux de traitement esthétique et thérapeutique pratiqués seront notamment vérifiés lors de l'inspection professionnelle. Pour en savoir davantage sur les niveaux de compétence, consultez **la section 5**.

Les normes relatives à ces traitements évoluent constamment, et leurs applications cliniques peuvent changer. Le dentiste doit rester informé et prendre les mesures nécessaires pour maintenir ses connaissances, ses compétences et ses aptitudes cliniques à jour afin de fournir des traitements sécuritaires et de haute qualité. **Il doit maintenir ses compétences cliniques à jour, notamment en se tenant informé des nouveaux traitements ou des nouvelles utilisations des produits par des formations continues.**

Niveaux d'intervention et contenu des formations

Le dentiste doit acquérir les connaissances et les compétences requises avant d'offrir des traitements au moyen de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement. Les niveaux de formation, lesquels sont fonction des traitements administrés aux patients, se définissent ainsi :

Niveau 1

Ce premier niveau est une revue de l'anatomie de la tête et du cou et une introduction aux toxines botuliques de type A (BoNT/A). L'apprentissage reçu à ce niveau ne permet pas aux dentistes d'entreprendre ou de réaliser des traitements esthétiques ou thérapeutiques du visage, mais il est essentiel pour accéder aux niveaux supérieurs. La formation de niveau 1, entièrement théorique, devrait être d'un minimum de 16 heures et permettre d'acquérir des connaissances dans les domaines suivants :

- L'anatomie de la tête et du cou, incluant notamment l'articulation temporo-mandibulaire, la peau, les muscles ainsi que le système nerveux et vasculaire.
- Les processus et les étapes du vieillissement du visage et du cou.
- L'examen buccodentaire complet pour les **traitements thérapeutiques** et l'examen des tissus avoisinants visés pour les **traitements esthétiques** à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- L'apprentissage des différentes méthodes d'identification des structures osseuses et musculaires (notamment la palpation, le marquage) ainsi que l'identification des sites et des techniques d'injection.
- L'évaluation continue de l'efficacité des traitements et le suivi du patient.
- La prise de photographies calibrées des régions visées par les traitements esthétiques.
- L'intégration des toxines botuliques de type A (BoNT/A) dans les plans de traitement buccodentaire incluant la bouche, les maxillaires et les tissus avoisinants.
- Les indications et contre-indications de l'utilisation des toxines botuliques de type A (BoNT/A) pour les traitements esthétiques des tissus mous extraoraux.
- Les risques associés aux traitements esthétiques et thérapeutiques avec les toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- La gestion et le traitement des complications possibles.

Niveau 2

Ce niveau de formation permettra au dentiste d'utiliser des toxines botuliques de type A (BoNT/A) à des fins esthétiques pour le haut du visage et à des fins thérapeutiques pour le traitement du bruxisme. La formation de niveau 2 devrait inclure minimalement une partie théorique de huit heures et une partie pratique de huit heures sur six patients. Le contenu de cette formation doit permettre d'acquérir les connaissances et les compétences qui suivent.

Examen du patient

- Revue de l'histoire médicale en lien avec les toxines botuliques de type A (BoNT/A) et les agents de comblement pour les traitements esthétiques du visage.
- Examen des patients pour l'utilisation de toxines botuliques de type A (BoNT/A) adaptée aux besoins esthétique et thérapeutique.
- Prise de photographies calibrées pour documenter les régions visées par les traitements esthétiques du haut du visage.
- Analyse de l'étiologie du bruxisme et de ses différents types.
- Diagnostic en lien avec l'esthétique du haut du visage et du bruxisme.

Sécurité et gestion du risque

- Compréhension approfondie de la pharmacologie des toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Application de la technique stérile pour l'utilisation de substances pharmaceutiques injectables.
- Analyse des aspects sécuritaires et des risques associés aux thérapies utilisant des injections de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Identification des effets indésirables potentiels et des mesures préventives pour éviter les complications lors de l'injection de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Gestion et traitement des réactions indésirables, notamment la ptose, la thrombose vasculaire et les complications liées à l'injection.

Plan de traitement, traitements, interventions et suivis

- Intégration des toxines botuliques de type A (BoNT/A) dans les plans de traitement thérapeutiques et esthétiques.
- Dosage et site d'administration des toxines botuliques de type A (BoNT/A) à des fins esthétiques pour le haut du visage et à des fins thérapeutiques pour le traitement du bruxisme.
- Traitements alternatifs à considérer pour les traitements esthétiques du haut du visage et le bruxisme.
- Identification des sites d'injection.
- Préparation et dilution appropriées des toxines botuliques de type A (BoNT/A) à des fins esthétiques et thérapeutiques.
- Techniques d'injection des traitements esthétiques et thérapeutiques à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A) pour le haut du visage et le traitement du bruxisme.
- Évaluation continue de l'efficacité des traitements esthétiques à l'aide de photographies calibrées des régions visées par le traitement.
- Intégration des toxines botuliques de type A (BoNT/A) à d'autres traitements et thérapies pour le bruxisme.
- Reconnaissance des limites des traitements du niveau 2 et de la nécessité de diriger les patients vers des professionnels qualifiés pour des traitements complexes ou de niveau supérieur.

Gestion de la pratique

- Documents d'information à fournir aux patients sur les traitements et les toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Formation du personnel du cabinet impliqué dans les étapes préparatoires en vue d'un traitement esthétique ou thérapeutique du visage.
- Éducation des patients aux soins postopératoires.
- Prise de photographies calibrées.
- Obtention du consentement éclairé pour les traitements esthétiques et thérapeutiques du visage.



Il est requis d'avoir traité un minimum de 20 patients, répartis sur une période de six mois, à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A), incluant les traitements du haut du visage et du bruxisme, afin d'acquérir une expérience clinique suffisante pour accéder à un niveau de formation plus avancé.

Niveau 3

Ce niveau de formation permettra au dentiste d'utiliser des toxines botuliques de type A (BoNT/A) à des fins esthétiques pour le milieu et le bas du visage, ainsi que le cou, et pour des traitements de la douleur et des dysfonctions myofasciales. La formation de niveau 3 devrait inclure au minimum une partie théorique de huit heures et une partie pratique de huit heures sur six patients. Le contenu de cette formation doit permettre d'acquérir les connaissances et les compétences qui suivent.

Anatomie et pharmacologie

- Formation avancée sur l'anatomie squelettique et musculaire approfondies de la cavité buccale, du milieu et du bas du visage, du cou, de la base du crâne et des structures qui y sont associées.
- Formation avancée sur l'utilisation des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et les agents de comblement.
- Pharmacologie des toxines botuliques de type A (BoNT/A) récentes et introduction aux agents de comblement. Apprentissage de la synergie de ces deux substances pharmaceutiques injectables (remarque : le niveau 4 est requis pour l'utilisation d'agents de comblement).

Examen du patient

- Revue de l'histoire médicale en lien avec les toxines botuliques de type A (BoNT/A) à des fins esthétiques pour le milieu et le bas du visage, ainsi que le cou, et pour des traitements de la douleur et des dysfonctions myofasciales.
- Examen des patients pour l'utilisation de toxines botuliques de type A (BoNT/A) adaptée aux besoins esthétiques et thérapeutiques.
- Prise de photographies calibrées pour documenter les régions visées par les traitements esthétiques du milieu et du bas du visage ainsi que le cou.
- Diagnostics en lien avec l'esthétique du milieu et du visage, ainsi que le cou, et avec la douleur et les dysfonctions myofasciales.

Plan de traitement, interventions et suivis

- Intégration des toxines botuliques de type A (BoNT/A) dans un plan de traitement global pour la gestion de la douleur myofasciale.
- Indications et contre-indications à l'utilisation de toxines botuliques de type A (BoNT/A) à des fins esthétiques et thérapeutiques.

- Traitements esthétiques pour le milieu et le bas du visage, ainsi que le cou, à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Traitements du sourire gingival à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A) comme alternative de traitement non chirurgical.
- Traitements des points gâchettes (zones de tension musculaire) pour le traitement de la douleur et des dysfonctions myofasciales.
- Traitements de la douleur ainsi que des dysfonctions myofasciales et de la musculature masticatoire hypertrophiée à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Traitements des muscles hyperactifs du bas du visage dans le cadre de l'esthétique faciale à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Connaissance des traitements alternatifs dans le but de diriger les patients vers des professionnels de santé qualifiés, le cas échéant.
- Identification des sites d'injection.
- Dosage des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et sites d'administration à des fins esthétiques et thérapeutiques pour le milieu et le bas du visage, ainsi que le cou, et pour le traitement de la douleur et des dysfonctions myofasciales.
- Maîtrise des techniques d'injection pour le traitement esthétique du milieu et du bas du visage, ainsi que le cou, et pour le traitement thérapeutique de la douleur et des dysfonctions myofasciales à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Évaluation continue de l'efficacité des traitements esthétiques à l'aide de photographies calibrées des régions visées par le traitement.
- Identification des effets indésirables potentiels et des mesures préventives pour éviter les complications lors de l'injection de toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Reconnaissance des limites des traitements du niveau 3 et de la nécessité de diriger les patients vers des professionnels qualifiés pour des traitements complexes ou de niveau supérieur.

Gestion de la pratique

- Documents d'information à fournir aux patients sur les traitements et les toxines botuliques de type A (BoNT/A).
- Formation du personnel du cabinet impliqué dans les traitements esthétiques ou thérapeutiques du visage.
- Éducation des patients aux soins esthétiques du visage.
- Prise de photographies calibrées.
- Obtention du consentement éclairé pour les traitements esthétiques et thérapeutiques du visage.



Il est requis d'avoir traité un minimum de 20 patients répartis sur une période de six mois à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A), incluant les thérapies du milieu et du bas du visage, ainsi que du cou, et le traitement de la douleur et des dysfonctions myofasciales, afin d'acquérir une expérience clinique suffisante pour accéder à un niveau de formation plus avancé.

Niveau 4

Ce niveau de formation permettra au dentiste d'utiliser des agents de comblement dans les régions des lèvres, du vermillon, du sillon nasolabial (nasogénien) et des crêtes osseuses édentées. La formation de niveau 4 devrait inclure au minimum une partie théorique de huit heures et une partie pratique de huit heures sur six patients. Le contenu de cette formation doit permettre d'acquérir les connaissances et de mettre en pratique les compétences qui suivent.

Anatomie et pharmacologie

- Formation avancée sur les processus et les étapes du vieillissement du visage et du cou.
- Formation avancée sur l'anatomie fonctionnelle du visage, le vieillissement et les soins de la peau.
- Révision avancée de l'anatomie et de l'injection des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et des agents de comblement. Une formation pratique de dissection du visage, de la peau et de la région péri-orale est recommandée, sur cadavre ou cadavre électronique.
- Pharmacologie des agents de comblement.

Examen du patient

- Revue de l'histoire médicale en lien avec les traitements à l'aide d'agents de comblement dans les régions des lèvres, du vermillon, du sillon nasolabial (nasogénien) et des crêtes osseuses édentées.
- Examen des patients pour l'utilisation des agents de comblement dans les régions des lèvres, du vermillon, du sillon nasolabial (nasogénien) et des crêtes osseuses édentées adaptée aux besoins esthétiques et thérapeutiques.
- Prise de photographies calibrées pour documenter les régions visées par l'injection d'agents de comblement.
- Diagnostics pour un traitement combiné à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement à des fins esthétiques et thérapeutiques.

Plan de traitement, interventions et suivis

- Intégration des traitements esthétiques du visage à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement dans le plan de traitement global, incluant d'autres domaines de la médecine dentaire, tels que la prosthodontie, l'orthodontie, la parodontie et la chirurgie buccale et maxillo-faciale.
- Indications et contre-indications de l'utilisation des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et des agents de comblement à des fins esthétiques et thérapeutiques du visage.
- Traitements alternatifs aux injections d'agents de comblement pour l'esthétique du visage.
- Traitements non chirurgicaux visant à améliorer les lèvres et la ligne du sourire, tout en prévenant les effets indésirables.
- Traitements esthétiques visant l'amélioration du sillon nasolabial (nasogénien).
- Utilisation d'agents de comblement au niveau des crêtes édentées.
- Connaissance des traitements esthétiques alternatifs avancés de la peau du visage.
- Identification des sites d'injection.
- Dosages et sites d'administration des agents de comblement.
- Techniques avancées d'injection d'agents de comblement, y compris le hachurage croisé (*cross-hatching*), l'échafaudage et le remplissage volumétrique.
- Évaluation continue de l'efficacité des traitements esthétiques à l'aide de photographies calibrées des régions visées par le traitement.
- Reconnaissance des limites des traitements du niveau 4 et de la nécessité de diriger les patients vers des professionnels qualifiés pour des traitements complexes ou de niveau supérieur.
- Instructions postopératoires.
- Identification des effets indésirables potentiels et des mesures préventives pour éviter les complications lors de l'injection d'agents de comblement.
- Gestion et traitement des réactions indésirables.

Gestion de la pratique

- Documents d'information à fournir aux patients sur les traitements avec les toxines botuliques de type A (BoNT/A) et les agents de comblement.
- Formation de l'ensemble du personnel du cabinet impliqué dans les traitements esthétiques et thérapeutiques du visage à l'aide de toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement.
- Éducation des patients aux soins esthétiques du visage.
- Prise de photographies calibrées.
- Obtention du consentement éclairé pour les traitements esthétiques et thérapeutiques du visage à l'aide des toxines botuliques de type A (BoNT/A) et d'agents de comblement.



Le niveau 4 ne permet pas de traiter la région zygomatique et les lignes de marionnette à l'aide d'agents de comblement.

Effets indésirables

Pendant ou suivant l'administration de toxines botuliques de type A (BoNT/A) ou d'agents de comblement, certaines complications ou certains effets indésirables peuvent survenir, notamment ceux qui suivent.

Toxines botuliques de type A (BoNT/A)

- Douleur et contusion au point d'injection
- Céphalées, douleur faciale, inflammation des yeux
- Éruption cutanée et réaction allergique
- Paralysie du visage et faiblesse musculaire localisée
- Apparition de troubles de la vision
- Erreurs d'injection dans le front ou autour des yeux causant le relâchement des muscles des paupières (ptose)
- Complication esthétique indésirable causée par l'injection de toxines botuliques de type A (BoNT/A)
- Dose d'injection excessive dans le cou entraînant une faiblesse musculaire et affectant la capacité d'avaler
- Injection intra-artérielle entraînant un syndrome botulique (fatigue, faiblesse, paralysie musculaire, dysarthrie, dysphonie, dysphagie et arrêt respiratoire)
- Apparition d'une ou de plusieurs des conditions suivantes : dysarthrie, dysphonie et dysphagie
- Fréquence cardiaque irrégulière et douleur thoracique
- Malaise
- Nécessité d'un transfert et d'un suivi imprévu à l'hôpital

Agents de comblement

- Douleur
- Contusions
- Rougeur
- Inflammation ou œdème
- Nodules (petits bombements)
- Abscesses (plaies)
- Infection
- Décoloration ou hyperpigmentation de la peau
- Mauvais placement du matériel et obtention d'une complication esthétique et parodontale indésirable
- Anaphylaxie ou allergie
- Apparition d'une ou de plusieurs des conditions suivantes : dysarthrie, dysphonie et dysphagie
- Apparition d'une thrombose, d'une ischémie des tissus, d'une nécrose ou d'une embolie avec risque de cécité
- Nécessité d'un transfert et d'un suivi imprévu à l'hôpital

Pour en savoir davantage sur les effets indésirables des produits cosmétiques injectables pour l'esthétique du visage, consultez [cette page](#).

Tenue de dossiers

Les dentistes doivent tenir des dossiers appropriés, conformément au [Guide d'exercice sur la tenue de dossiers](#) et au [Règlement sur la tenue des cabinets et des dossiers et la cessation d'exercice des membres de l'Ordre des dentistes du Québec](#). Ils doivent y consigner les renseignements suivants :

- une histoire médicale en lien avec les soins thérapeutiques et esthétiques du visage, en plus du questionnaire médicodentaire habituel;
- un consentement écrit aux soins esthétiques et/ou thérapeutiques du visage;
- des photographies calibrées pour documenter les régions visées par les traitements esthétiques;
- un consentement écrit à la publication de photographies du patient à des fins d'enseignement, le cas échéant;
- le nom, le numéro de lot, la date d'expiration et la concentration des produits utilisés, la jauge de l'aiguille utilisée, la dose injectée pour chaque site d'injection ainsi que tout commentaire pertinent concernant le service fourni, tel qu'une réaction indésirable, un événement inattendu, une complication encourue et l'état ou les commentaires du patient.

De plus, le dossier devrait inclure les rubriques suivantes :

Date :

Pronostic du traitement :

Révision du questionnaire médical :

Justification :

Type de traitement :

Prescription verbale et écrite :

Confirmation du consentement :

Conseils postopératoires :

Confirmation de la prise de médicaments préopératoires prescrits ou autres :

Commentaires du patient :

Prise de photographies calibrées (pour les traitements esthétiques) :

Référence à un autre professionnel :

Prochain rendez-vous et suivi à effectuer :

Description de la procédure :

Références bibliographiques

Articles scientifiques

- Bengel W. Standardization in dental photography. *International Dental Journal*. 1985;35(3):210-7.
- Crerand CE, Franklin ME, Sarwer DB. Body dysmorphic disorder and cosmetic surgery. *Plastic and Reconstructive Surgery*. 2006;118(7):167e-80e.
- Gyorffy C, Nicolucci J. Point de service. *Journal de l'Association dentaire canadienne*. 2009;75(2):103-12.
- Harrison A, Fernández de la Cruz L, Enander J, Radua J, Mataix-Cols D. Cognitive-behavioral therapy for body dysmorphic disorder: a systematic review and meta-analysis of randomized controlled trials. *Clinical Psychology Review*. 2016;48:43-51.
- Klein AW. Injectable dermal fillers: a comprehensive review. *Dermatologic Surgery*. 2005;31(s4):1487-95.
- Martina E, Diotallevi F, Radi R, Campanati A, Offidani A. Therapeutic use of botulinum neurotoxins in dermatology: systematic review. *Toxins*. 2021;13(2):120.
- Mufaddel A, Osman OT, Almugaddam F, Jafferany M. A review of body dysmorphic disorder and its presentation in different clinical settings. *Journal of Clinical Psychiatry, the Primary Care Companion CNS Disord*. 2013;15(4).
- Nair AG, Santhanam A. Clinical photography for periorbital and facial aesthetic practice. *Journal of Cutaneous and Aesthetic Surgery*. 2016;9(2):115-21.
- Nestor MS, Arnold D, Fischer D. The mechanisms of action and use of botulinum neurotoxin type A in aesthetics: key clinical postulates II. *Journal of Cosmetic Dermatology*. 2020;19(11):2785-2804.
- Regan Thomas J. Cosmetic Injectable Fillers. *Facial Plastic Surgery Clinics of North America*. 2015;23(4).
- Shannon YC, Burns MR, MD, Malaty IA. Botulinum toxin in clinical practice: an update on its applications in neurology. *Therapy in Neurology*. 2021; 39(1):209-29.
- Wheeler A, Smith HS. Botulinum toxins: Mechanisms of action, antinociception and clinical applications. *Toxicology*. 2013;306:124-46.

Guides d'exercice

- Collège des médecins du Québec. La médecine esthétique, [PDF]. [<https://cms.cmq.org/files/documents/Guides/p-1-2020-08-24-fr-guide-medecine-esthetique.pdf>].
- College of Dental Surgeons of Alberta. Guide for Facial Esthetic Therapies and Adjunctive Procedures, [PDF]. [<https://www.cdsab.ca/wp-content/uploads/2019/12/Guide-for-Facial-Esthetic-Therapies-and-Adjunctive-Procedures.pdf>].

Livres

- Simons DG, Travell JG, Simons LS. *Myofascial Pain and Dysfunction: The Trigger Point Manual*. Volume 1: Upper Half of Body. 1999. Lippincott Williams & Wilkins.

Pages de site Web

- Santé Canada. Produits cosmétiques injectables, [En ligne]. [<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/procedures-medicales/produits-cosmetiques-injectables.html>].
- Merck. Botulisme, [En ligne]. [<https://www.merckmanuals.com/fr-ca/professional/maladies-infectieuses/bactéries-anaérobies/botulisme>].
- Grand dictionnaire terminologique. Cou, [En ligne]. [<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8448272/cou>].
- Association Française de Médecine Esthétique et anti-âge. Usage de la i-photographie du visage en médecine esthétique, [En ligne]. [https://www.afme.org/comm_libres/usage-de-la-photographie-medecine-esthetique-du-visage/].
- Vulgaris médical. Visage, [En ligne]. [<https://www.vulgaris-medical.com/fr/encyclopedie-medecale/visage/>].



800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1640
Montréal (Québec) H3B 1X9

514 875-8511 | 1 800 361-4887

ODQ.QC.CA